



ACADÉMIE DE

SAINT-GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

15 AU 27 JUILLET 2019

26^e ÉDITION

FICHE D'INSCRIPTION 2019

À retourner avant le 28 juin 2019 à :

Laurence Rougier - Festival en Vallée d'Olt

82, avenue Émile Zola - 75015 Paris

Tél. : 06 98 73 29 51 • E-mail: academie@festivalolt.com

*Votre inscription n'est validée qu'à réception de cette fiche complète :
documents et rubriques hébergement et repas complétés.*

www.festivalolt.com

Masculin Féminin

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone fixe

Téléphone Portable

E-mail

Suivez-vous un traitement médical ? : OUI NON

Traitement, régime alimentaire particulier ou allergies:

Instrument

Conservatoire

Professeur

Niveau instrumental

Professeur choisi pour le stage

Partenaires de musique de chambre (groupes constitués)

Mail et téléphone des parents pendant la période du stage

Photo

INSCRIPTION

- Stage instrument seul 650 €
- Instrument et musique de chambre 750 €
- Musique de chambre seule (pour groupes constitués, à régler en totalité à l'inscription) 600 €

Vous réglez la moitié de votre stage au moment de votre inscription: soit 325 € (instrument seul) 375 € (instrument et musique de chambre).

Le solde de 325 € ou 375 € doit nous parvenir **avant le 28-06-2019**. Les chèques sont à rédiger à l'ordre de «Festival en Vallée d'Olt», et à envoyer à **Laurence Rougier - Festival en Vallée d'Olt - 82, avenue Émile Zola - 75015 Paris - Tél. : 06 98 73 29 51**. Le paiement en chèques vacances est accepté.

Hébergement et repas sont à régler séparément.

POUR LES MAJEURS

*Rayer les mentions inutiles si vous ne vous inscrivez pas pour ces prestations .
Obligatoire pour valider votre inscription. Ne concerne que les majeurs.*

- Hébergement (Petit déjeuner compris) 339,60 € (à l'ordre de : Hôtel de France)
 Déjeuner 137,50 € (à l'ordre de : Hôtel de la Poste)
 Dîner 144,00 € (à l'ordre de : Hôtel du Lion d'Or)

*Possibilité de location de gîte à Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac. Regroupez-vous en co-location
Tél. : 06 98 73 29 51 - www.st-geniez-dolt.com/fr/tourisme*

POUR LES MINEURS

(Les stagiaires mineurs prennent obligatoirement les deux repas)

- Hébergement chez l'habitant 190,00 € à régler à votre famille d'accueil lors de votre arrivée au stage.
 Déjeuner 137,50 € (à l'ordre de : Hôtel de la Poste)
 Dîner 144,00 € (à l'ordre de : Hôtel du Lion d'Or)

Les chèques sont à envoyer à la même adresse avant le 28/06/2019.

Pour des raisons d'organisation aucun hébergement et aucun repas ne seront réservés pour tout paiement reçu après cette date.

MINEURS

Les mineurs sont logés chez l'habitant et ne sont pas sous la responsabilité de l'association en dehors des heures de cours, de repas, et des après-midi avec les animateurs. Les parents doivent remplir l'autorisation ci-dessous:

Je soussigné(e) _____

agissant en qualité de _____

autorise _____

né(e) le _____

à participer à l'Académie de Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac et dégage la responsabilité de l'association en dehors des cours, repas et après-midi avec les animateurs pour tout incident pouvant survenir par la faute de mon enfant au cours du stage (**joindre une attestation de responsabilité civile**). J'autorise la direction à faire venir un médecin, si nécessaire.

Fait à _____

le _____

Signature (Mention lu et approuvé)